

Info-Identifiants

Mises à jour TracéLaitier sur tout ce qui concerne la traçabilité.

Bienvenue dans l'Info-Identifiants de TracéLaitier – des aide-mémoires, des conseils utiles et une FAQ pour aider les producteurs à comprendre les moyens les plus efficaces d'utiliser les outils de traçabilité.

Allez-vous à une exposition d'automne?

Amenez-vous vos vaches ou vos génisses à une exposition d'automne?

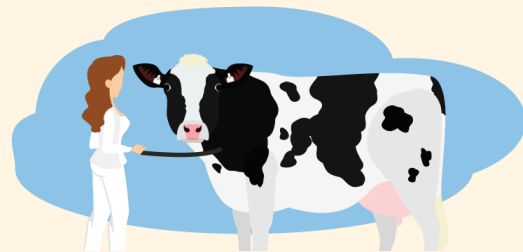
La meilleure pratique consiste à déclarer la « sortie » à TracéLaitier, mais vous devez aussi déclarer « l'entrée » lorsque l'animal revient à votre ferme.

Voici quelques autres brefs rappels :

- Obtenez l'identification du site de la foire ou de l'exposition pour déclarer l'entrée lorsque vous retournez à la ferme avec l'animal.
- Recherchez l'identification du site dans les documents d'inscription ou le site web de l'exposition, ou sur un panneau affiché sur le site. Vous pouvez aussi trouver l'identification du site dans la recherche de lieux publics dans le portail TracéLaitier.
- Obtenez le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule ou de la remorque qui transporte l'animal à la ferme.

Consultez l'édition du 18 avril d'Info-Identifiants qui décrit la façon d'utiliser la recherche de lieux publics :

18 avril d'Info-Identifiants



Bonne chance à l'exposition!!

Note importante :

Après le 1^{er} septembre 2023, toutes les activations d'identifiants doivent être faites au moyen d'identifiants blancs uniquement.



Selon les exigences de proAction, les veaux nés dans une ferme laitière après cette date doivent être munis d'un identifiant TracéLaitier blanc à la naissance, même s'ils sont destinés à des fins autres que la production laitière.

Cela inclut aussi d'autres scénarios pour la pose de nouveaux identifiants à la ferme, comme l'utilisation de l'identifiant blanc à boucle unique ou d'un jeu de doubles identifiants **au lieu d'un identifiant jaune à boucle pour les vaches de réforme** quand un identifiant est perdu. La double identification est recommandée en tant que meilleure pratique et est toujours encouragée pour tous les animaux en cas de perte d'identifiant.

Ce changement s'applique à toutes les provinces à l'exception du Québec, où la double identification de tous les animaux laitiers est une exigence de longue date.

Avez-vous des questions? Veuillez contacter le service à la clientèle au 1 866 558-7223 ou à info@tracelaitier.ca.



TracéLaitier | 660 avenue Speedvale Ouest, bureau 101 | Guelph, ON N1K 1E5 CA

[Se désabonner](#) | [Notre Politique de Confidentialité](#) | [Avis de données de Constant Contact](#)



Try email marketing for free today!